

Justificatif généré le 24/07/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 25/07/2024  
Département : Seine-et-Marne (77)  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/L0013676](http://www.actu-juridique.fr/a/L0013676)  
N° d'annonce : L0013676

Maître Muriel ROULET-REY Notaire associé à DONNEMARIE-DONTILLY

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Muriel ROULET-REY , Notaire associé de la SELARL « Muriel ROULET-REY Notaire », titulaire d'un office notarial à DONNEMARIE-DONTILLY (Seine et Marne), 9 Rue du Four, le 5 juin 2024, enregistré à MELUN, le 26 juin 2024, dossier 2024 00021201, référence 7704P01 2024 N°01010, a été cédé un fonds de commerce par Mr Louis CANIONI, demeurant à COURPALAY (77540) 21 rue des Sablons, Célibataire à la Société dénommée AUTO-ECOLE CHAMPION, SARL au capital de 1.000 euros dont le siège est à NANGIS (77370) 35 rue Noas Daumesnil, identifiée au SIREN sous le numéro 924 908 403 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MELUN.

Désignation du fonds : fonds de commerce d'exploitation d'un établissement enseignement de conduite des véhicules à moteur sis à NANGIS (77370), 35 rue Noas Daumesnil, connu sous le nom commercial AUTO-ECOLE CHAMPION et immatriculé au RNE sous le numéro 347 423 527.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TREIZE MILLE EUROS (13.000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège de l'office de Maître ROULET-REY où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeTi4HhqV**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#/aeTi4HhqV>

